



Allocution d'Olivier RICHEFOU
Président
du Conseil départemental de la Mayenne

70^e Assemblée générale
des Maires, adjoints et
Présidents de Communautés de la Mayenne

Samedi 13 octobre 2018 - Ambrières-les-Vallées

« Monsieur le Président du Sénat, Cher Gérard LARCHER,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président de l'Association des Maires, adjoints et Présidents de Communautés de la Mayenne, Cher Alain DILIS,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Madame la Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire, Chère Christelle MORANCAIS,
Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux et Conseillers régionaux,
Monsieur le Maire d'Ambrières-les-Vallées, Cher Guy MENARD,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais,
Cher Bruno LESTAS,
Mesdames et Messieurs les Maires, adjoints et Présidents d'intercommunalités
Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis en tout premier lieu de vous saluer toutes et tous et de vous remercier, Cher Alain DILIS, pour cette invitation à participer à cette 70^{ème} assemblée générale de l'Association des maires, adjoints et présidents de communautés de la Mayenne.

C'est toujours une grande joie pour moi de m'exprimer devant votre assemblée. Elle constitue assurément un temps fort dans la vie de notre département en ce qu'il permet, dans un dialogue démocratique, de faire vivre le débat, d'échanger, de confronter idées et réflexions, inquiétudes aussi, sur les sujets qui rythment votre quotidien d'élu local.

Cette rencontre me donne l'occasion de vous rendre hommage car je sais à quel point vous incarnez, avec vos équipes municipales et intercommunales la force de la proximité, ce lien précieux qui vous conduit à connaître si intimement votre territoire et sa population et à rappeler que notre République, dont nous venons de célébrer le 60^{ème} anniversaire, s'est construite en rapprochant l'action publique des réalités locales.

Concilier attachement à l'unité de la République et reconnaissance de la diversité des territoires, Monsieur le Président, c'est précisément cette problématique, plus que jamais d'actualité, que vous avez choisie de mettre au cœur des débats d'aujourd'hui.

Pour le vivre au quotidien, l'exigence de vérité nous oblige à reconnaître que, malgré les lois successives de décentralisation, notre pays reste encore ultra-centralisé et dépendant de décisions souvent déconnectées du terrain.

Depuis quelques mois, les signaux d'une recentralisation rampante nous interpellent et la confiance entre le pouvoir central et les territoires ne cesse de s'éroder. Une forme de défiance à l'égard des élus locaux s'installe. Les exemples sont nombreux :

- *Des pactes financiers prévus par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 qui peuvent parfois donner le sentiment, dans leur mise en œuvre, d'une réintroduction par l'Etat d'une certaine forme de tutelle financière et politique sur les collectivités locales (qu'il me soit permis de préciser, s'agissant de la Mayenne, qu'ayant pu négocier favorablement les termes du Pacte financier, dans l'intérêt des Mayennais, je l'ai signé) ;*
- *Une réforme faussement généreuse et périlleuse de la suppression de la taxe d'habitation dont le système de compensation financière demeure énigmatique et encore virtuel sur certains aspects ;*
- *Un projet de transfert de la politique de l'enfance et de la famille aux caisses d'allocations familiales, un pilotage des MDPH et pourquoi pas demain des EHPAD confié aux agences régionales de santé ;*
- *La chronique annoncée d'un revenu universel d'activité entièrement piloté par l'Etat ;*
- *Un projet de réforme fiscale qui se traduirait pour les Départements par la suppression de leur seul levier fiscal, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).*

L'histoire de ce quinquennat avait pourtant bien débuté. Rappelons-nous en effet les propos du Président de la République, quelques jours seulement après son élection qui déclarait je le cite : « *Présider la France, c'est permettre à chaque commune, chaque département, chaque région, de devenir un territoire de la réussite* ».

Il s'engageait alors à bâtir avec les collectivités territoriales, « un dialogue fondé sur la confiance, la liberté et le respect des initiatives prises sur le terrain ». Je crois d'ailleurs pouvoir dire, qu'à l'époque, les élus de la République, ont été majoritairement séduits par cette volonté de stabiliser l'organisation institutionnelle de la nation et de construire avec eux un mode opératoire visant à rétablir ses comptes publics.

Force est de constater que le charme initial est rompu. L'espérance est déçue. Le sentiment d'abandon est réel, notamment dans les territoires ruraux, au point que 36 % des Français estiment vivre dans une commune délaissée par les pouvoirs publics selon une étude récente réalisée par l'IFOP.

La raison de ce ressentiment est double.

Elle est, d'une part, à rechercher dans la méthode de gouvernance d'un exécutif qui concentre le pouvoir dans un nombre de mains très limité et donne le sentiment que l'Etat est tenu par un cénacle de technocrates et de hauts fonctionnaires, notamment de Bercy, qui décident de tout.

D'autre part, elle trouve son explication dans la vision d'un Gouvernement privilégiant un aménagement du territoire d'inspiration quasi-exclusivement métropolitaine bénéficiant de tous les égards. Ce fâcheux tropisme confine de fait à l'isolement, les espaces qui n'entrent pas dans cette catégorie, qu'ils soient urbains ou ruraux, les laissant se contenter de peu.

Ce n'est pas ma conception de l'avenir de la France. Pour ma part, je préfère une approche consistant à prendre en compte la diversité des territoires, avec leurs réalités, leurs complexités et leurs spécificités socio-économiques, géographiques et démographiques.

Il faut accepter des modèles de différenciation territoriale. Si l'unité de la République, est une et indivisible, elle doit être pensée dans la diversité de ses territoires.

Monsieur le Président du Sénat, je ne doute pas que ce sujet fera l'objet de nombreux débats en début d'année prochaine lorsque le Parlement sera amené à examiner le projet de révision constitutionnelle.

L'heure n'est pas de choisir un modèle de collectivité contre un autre mais d'organiser une coopération intelligente entre tous les échelons de collectivités territoriales. La durabilité de notre pacte républicain tient à notre capacité collective à relever le défi de l'intelligence territoriale.

C'est précisément cette dynamique qui conduit le Conseil départemental de la Mayenne à nourrir des échanges soutenus avec les communes et les intercommunalités.

Dans le cadre d'une relation partenariale confiante et un dialogue constructif, il s'attache ainsi, avec ambition, à accompagner les projets d'investissement des territoires.

Qu'il me soit permis de vous rappeler que cette politique ambitieuse se traduit sur la période 2016-2021 par une dotation de 100 millions €, soit un effort financier de 30 millions € de plus que sur le mandat précédent.

Si le Conseil départemental de la Mayenne est en capacité de dégager des marges de manœuvre financières pour investir, c'est parce que, depuis longtemps déjà, il est en ordre de marche pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement (elles sont contenues à un niveau bien inférieur à 1,2 %), optimiser ses ressources, mutualiser tout ce qui peut l'être entre administrations départementales, voire régionales.

Mesdames et Messieurs, la France des territoires, c'est celle des communes, des intercommunalités, des départements et des régions, cette France dont l'émancipation et la responsabilité des élus et des acteurs locaux sont des facteurs clés de la transformation de notre société.

Garants des solidarités humaines et territoriales, ils portent l'essentiel des investissements publics et démontrent quotidiennement leur capacité à innover, à expérimenter et à répondre, en proximité, aux besoins de nos concitoyens, notamment les plus fragiles.

Ce n'est pas un hasard si certaines initiatives locales font référence au niveau national. Elles sont le fruit de l'audace et parfois de la transgression. Elles se fondent toutes sur des objectifs concrets, réalistes et financièrement soutenables. C'est le cas notamment en Mayenne avec des exemples aussi divers que :

- *Le déploiement du très haut débit par la fibre ;*
- *L'approvisionnement en produits locaux dans la restauration scolaire des collèges ;*
- *Les maisons d'assistantes maternelles pour répondre à l'accueil en horaires atypiques de la petite enfance ;*
- *Le service médical de proximité faisant appel à un compagnonnage intergénérationnel pour pallier l'insuffisance de médecins traitants pour les patients ;*
- *Les internats d'excellence pour les élèves en décrochage scolaire ;*
- *L'accompagnement vers l'emploi de celles et ceux qui en sont le plus éloignés ;*
- *La territorialisation de l'action sociale de proximité.*

Je profite de cette tribune pour vous informer que le Conseil départemental de la Mayenne a fait acte de candidature pour expérimenter à compter du 1^{er} janvier prochain, le nouveau service public de l'insertion annoncé par le Président de la République le 13 septembre dernier à l'occasion de la présentation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Dans un monde qui change, qui se transforme où tout est « disruptable », la Mayenne fait le pari de l'adaptabilité et de l'agilité pour rester dans la compétition.

Elle doit capitaliser sur ses atouts, ses talents et ses forces mais aussi corriger ses faiblesses et surmonter ses difficultés.

C'est tout le sens de la stratégie d'attractivité ambitieuse proposée et annoncée par le Conseil départemental le 1^{er} octobre dernier afin de renforcer la notoriété et la vitalité de notre département, conforter et fidéliser sa population et lui permettre d'avoir le rayonnement qu'il mérite.

Il est de notre responsabilité collective d'accompagner cette dynamique. Je sais compter sur vous, forces vives de la Mayenne pour vous mobiliser avec détermination et répondre nombreux à l'appel à contribution sous forme de cahiers d'acteurs qui vous sera proposé dans les tous prochains jours. Le développement des solutions de demain passera par la mobilisation de chacun et la capacité des acteurs de tous les « univers » à inventer ensemble des réponses nouvelles aux problèmes anciens.

Je vous sais toutes et tous animés par cet esprit collaboratif et constructif visant à mettre de l'ambition dans le cœur des Mayennais, l'ambition que la Mayenne soit mieux identifiée pour ce qu'elle est réellement: un département d'exception.

Mesdames et Messieurs, la Mayenne est une terre qui s'est façonnée au fil du temps par la volonté d'hommes et de femmes rassemblés autour de valeurs fortes parmi lesquelles, le travail, le goût de l'effort, la capacité à assumer des risques et à innover, l'esprit d'équipe, l'initiative, la créativité, l'entraide, la solidarité, la responsabilité, la liberté, la confiance et la bienveillance.

En Mayenne, ces valeurs sont celles qui nous permettent de réussir ensemble.

En Mayenne, nous savons que la raison et l'intelligence collective doivent être mobilisées au service de l'intérêt général. En Mayenne, nous avons compris depuis bien longtemps déjà que la rigueur des temps obligeait l'Etat et les collectivités locales à avancer d'un même pas, unis dans un même destin fondé sur une conception partagée de la République.

Qu'il me soit d'ailleurs permis à cet instant, Monsieur le Préfet, de vous remercier publiquement pour le dialogue empreint de respect et de confiance qui rythment nos mandats respectifs. Je me réjouis, comme de nombreux élus dans cette salle, de votre écoute permanente et de votre disponibilité.

Je ne peux que suggérer au Gouvernement de s'inspirer du modèle mayennais. Dans le même temps, j'invite le pouvoir central à se reconnecter avec la France des territoires et à rétablir le dialogue avec les élus locaux en s'inspirant d'Emmanuel-Joseph Sieyès, l'un des pères de la Révolution française, qui avait bien compris que si « le pouvoir vient d'en haut, la confiance doit venir d'en bas ».

La France ne réussira et ne se redressera économiquement, socialement et moralement qu'en faisant confiance aux acteurs de terrain. Elle ne réussira que si une nouvelle gouvernance cogérée des affaires publiques entre l'Etat et les collectivités territoriales s'affirme par l'avènement d'une nouvelle grande étape de la décentralisation, gage de prospérité et de croissance.

La décentralisation fait partie de notre patrimoine républicain. La décentralisation n'est ni de droite, ni de gauche, ni du centre... Elle est un bien trop précieux pour être l'otage de joutes partisans, souvent stériles et sujettes à la tyrannie du court terme.

La décentralisation, bien au contraire est une nécessité structurelle.

La décentralisation, ce n'est pas une affaire réservée des élus locaux des communes, des intercommunalités, des départements et des régions. Elle est celle des citoyens, celle de la France de son avenir et de sa démocratie.

Elle est celle d'une société qui rassemble plutôt qu'elle ne divise, celle dont la devise « liberté, égalité, fraternité » prend tout son sens.

Pour conclure, ayons toutes et tous à l'esprit ce que M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, déclarait à l'Assemblée nationale le 27 juillet 1981 : « *la France profonde est dans nos villes, dans nos villages. Elle aspire à tenir sa place, à être considérée, à jouer son rôle, à choisir son destin. Il est injuste et dangereux de la maintenir sous le boisseau, de l'empêcher de s'exprimer, de décider pour elle-même* ».

Je vous remercie ».